

Communiqué de presse

L'UNAFORIS et Nexem confirment leur partenariat dans une convention

Dans un contexte de profonde transformation de leurs environnements respectifs qui les conduisent à un repositionnement stratégique au cœur de l'univers complexe de l'économie sociale et solidaire et de celui de la formation professionnelle, l'UNAFORIS, union représentant la majorité des établissements de formation en travail social, et Nexem, principal représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire, s'engagent ensemble, plus durablement, dans un partenariat opérationnel.



Denis Vallance, président de l'UNAFORIS, et Alain Raoul, président de Nexem, ont ainsi signé une convention intensifiant le partenariat entre nos deux organisations, ce 15 décembre 2020 à l'UNAFORIS. Cette signature, plus qu'un aboutissement, se veut le fruit d'un long travail qui traduit ce que les deux organisations portent et projettent ensemble pour les années à venir. Il s'agit là d'une intensification des actions déjà menées, que les deux organisations souhaitent amplifier.

« Nous avons depuis 3/4 ans décidé de travailler à l'ouverture de l'Union à tous les partenaires indispensables pour jalonner la formation à l'intervention sociale pour les années à venir. Ouverture en direction des collectivités territoriales, des employeurs en général, des partenaires de l'action sociale dans la recherche et dans l'intervention sociale, mais aussi de tout le secteur de la formation professionnelle », Denis Vallance, président de l'UNAFORIS.

Il s'agit pour Nexem de mener à bien un objectif de son projet politique, à savoir la contractualisation avec les organismes qui représentent les publics accueillis dans leurs établissements, mais aussi toute contractualisation qui va permettre de structurer le secteur d'activité.

« Le moment de signature de cette convention n'est pas anodin : un accord sur la formation professionnelle vient d'être signé ; par ailleurs, le travail autour de la transformation de l'offre auquel participe activement Nexem ne pourra s'accomplir que parce qu'il y aura une adaptation des métiers qui permettent les nouvelles formes d'accompagnement des personnes. Nous avons besoin de travailler ensemble pour pouvoir apporter la reconnaissance de ces métiers », Alain Raoul, président de Nexem.

Les deux têtes de réseau seront ainsi amenées à réfléchir ensemble sur l'évolution de ces métiers.

En conclusion, le vœu a été émis que cette convention puisse vivre concrètement aussi au niveau régional.

Contacts : Diane Bossière, Déléguée générale UNAFORIS

diane.bossiere@unaforis.eu - 06 82 72 22 35

Lynda Jonot, Assistante pôle communication et RI NEXEM

l.jonot@nexem.fr - 01 55 45 33 49

Convention de partenariat UNAFORIS – Nexem signée le 15 décembre 2020

Les ambitions de ce partenariat

- **S'enrichir mutuellement** à travers leurs différences tout en convenant des valeurs qu'ils partagent.
- **Contribuer au renforcement d'une politique ambitieuse de développement des compétences**, au service des populations visées, dans les champs de la lutte contre la pauvreté, de la protection de l'enfance, des politiques d'inclusion, du développement social...
- **Faire bénéficier leurs réseaux d'adhérents des résultats de leurs travaux** avec l'objectif affiché de vouloir contribuer au développement de l'attractivité du secteur à travers une communication grand public amplifiée, un cadre conventionnel repensé, la reconnaissance de compétences professionnelles certifiées et la mobilité professionnelle favorisée.

Quatre axes de coopération

Une réflexion commune dans le cadre de l'élaboration d'accords de branche ayant trait à la formation professionnelle et à l'apprentissage

L'UNAFORIS et Nexem s'engagent dans une concertation mutuelle sur les sujets traités dans les négociations d'accords de branche, pour favoriser une politique de formation et d'apprentissage à la hauteur des enjeux du secteur aujourd'hui et demain. Ces sujets, qui nécessitent aussi des échanges pour leur gestion immédiate, sont notamment :

- l'existence et l'avenir des diplômes d'État, socle structurant des métiers de l'intervention sociale ;
- la modularisation, la création de blocs de compétences, les passerelles entre diplômes ;
- l'accompagnement des parcours de formation et/ou certifiants et/ou professionnels ;
- le développement de l'apprentissage et de la VAE ;
- les enjeux du CFP, de la Pro-A, de l'AFEST ;
- le suivi des impacts de la réforme de la formation ;
- les enjeux de la formation dans les politiques publiques et leur mise en œuvre ;
- la réflexion prospective sur l'attractivité des métiers actuels, les nouveaux métiers et formes d'emploi dans le secteur demain.

Une réflexion commune dans le cadre de l'élaboration de la convention collective unique

Les deux têtes de réseau s'engagent dans une concertation mutuelle sur les sujets traités dans les négociations, en particulier concernant les métiers de la formation, dans le but d'une prise en compte spécifique des structures de formation adhérentes de Nexem.

Une concertation sur des projets de création, évolutions, valorisation de formations et certifications pour le secteur

Nexem et l'UNAFORIS s'accordent sur la nécessité de proposer des offres de formation continue et de certification de compétences aux acteurs de l'intervention sociale, quel que soit leur statut. Elles s'accordent sur le fait de soutenir et favoriser toute initiative de la branche professionnelle dans ce sens, tout en participant chacun pour sa part, à l'effort de production de nouvelles offres.

Une concertation sur des sujets d'actualité et échanges d'expertise sur des sujets techniques

Les deux parties s'engagent à échanger et se concerter le plus souvent possibles sur les évolutions juridiques, avec pour premier objectif une meilleure information mutuelle sur l'actualité et les sujets techniques ayant trait à la formation, la certification et la recherche.